

Assemblée Fédérale

Les Amis de la Terre France

6 et 7 juin 2026

Chiffres clés

<i>Équipe salariée</i>	<i>Total produits</i>	<i>Total charges</i>	<i>Résultat net</i>
17 personnes	1,709 M€	1,768 M€	- 58 562 € (déficit)

+ des milliers d'heures de bénévolat !



Rapport financier

Ce document, présenté en Assemblée Fédérale de la Fédération des Amis de la Terre France, rassemble les éléments financiers relatifs à l'**exercice comptable 2025**, ainsi qu'un **budget prévisionnel pour l'année 2026**.

Les informations contenues dans ce rapport sont le fruit d'un travail réalisé sous le contrôle de Monsieur Charpentier, Commissaire aux comptes, et du cabinet d'expertise comptable Agex.

Effectifs de l'équipe

Au niveau de l'effectif de l'équipe salariée, l'année 2025 a connu une légère baisse du nombre de postes, avec 1 départ non remplacé sur l'animation du réseau. 2025 est marquée par une relative stabilité sur les autres fonctions. L'effectif salarié du Secrétariat Fédéral est ainsi de 17 personnes (hors remplacements) à la fin de 2025, avec 2 départs début 2026, dont 1 non remplacé sur la campagne agriculture.

De plus, les AT France réalisent un « portage » salarial pour FOEI (AT International) soit 3 personnes en 2025. Un départ non remplacé a eu lieu fin 2025, un autre début 2026. FOEI rembourse intégralement les frais liés à ces postes.

Compte de résultat

Les produits s'élèvent à 1,709 M€, en baisse de 8,8 % par rapport à 2024. Cette baisse relative s'explique principalement par un changement dans les règles comptables (refacturation) des postes en portage pour FOEI¹.

Malgré un contexte difficile pour le secteur associatif, les dons et adhésions poursuivent leur progression (+13 k€ soit +2,3 %) et des subventions privées (+10 k€, soit +4,2 %) alors que les subventions publiques (MTES) sont encore en baisse (-15 k€ soit -21%) et restent très minoritaires dans nos ressources.

La concentration des bailleurs privés reste forte (environ 76 % de ces subventions sont apportées par 3 bailleurs) avec en tête FILE et ECF (60% des subventions privées). Une diversification des bailleurs s'amorce pour 2026.

Le résultat exceptionnel de 16,95 kEUR est issu du produit des astreintes obtenues suite au recours contre la pollution de l'air (ceci finance des actions en justice menées par les groupes locaux) et d'une amende infligée à Total dans le procès mené contre son « greenwashing ». Les résultats bénéficiaient d'un montant exceptionnel supérieur en 2024.

Les charges s'élèvent à 1,768 M€ (+ 34 k€ soit +2 % par rapport à 2024) en deçà du budget voté. Le changement de règle comptable affecte la lecture du total mais les dépenses ont bien été inférieures au budget voté (env -6%).

¹ Ce paiement par FOEI représente un Transfert de charges. Dans la nouvelle méthode comptable instaurée en 2025, les transferts de charges sont imputés directement en déduction des charges correspondantes. Dans les comptes des Amis de la Terre France, ceci concerne essentiellement le personnel porté pour les Amis de la Terre international, plus quelques frais de campagne portés pour des associations partenaires. La comparaison entre les frais de personnel 2025 et les années antérieures n'est donc pas directement possible. L'application de la nouvelle méthode également à 2024 ferait apparaître une hausse de 4 % sur les frais de personnel.

Les frais de personnel (Secrétariat Fédéral hors portage FOEI) représentent 57 % des charges : l'effectif moyen courant 2025 est resté sensiblement le même qu'en 2024. Une légère augmentation de la masse salariale est liée à l'évolution de l'indice conventionnel et à l'application d'un statut « senior » lié à l'ancienneté et aux responsabilités.

Les charges externes (sous-traitance, frais juridiques et personnel extérieur) sont restées assez stables en 2025 par rapport à l'exercice précédent.

La part des adhésions reversée aux groupes locaux est en très légère baisse à 53,7 k€.

Le résultat 2025 ressort en déficit à - 58 562 € (soit 3% du budget voté à l'Assemblée Fédérale 2025).

Bilan

Le bilan, dont le total est de 1,46 M€, a baissé de près de 506 k€, principalement au niveau de la trésorerie (disponibilités) qui était exceptionnellement élevée en 2024 en raison de subventions pluriannuelles versées de façon anticipées.

Les fonds propres sont également en baisse à 222 k€ en raison du résultat négatif et descendent à un niveau préoccupant (environ 12 % des charges), malgré une absence de dettes financières.

Les produits constatés d'avance (PCA, qui constituent une ressource à utiliser de 2026 à 2027) mais ils restent actuellement substantiels à 846 k€. Ils sont liés à des subventions accordées sur plusieurs années, des ressources affectées à des projets qui se prolongent en 2026 et au-delà, et aux adhésions enregistrées en novembre et décembre pour l'année suivante, selon les règles définies dans les statuts (ce montant concernant novembre et décembre est stable entre 2024 et 2025).

La trésorerie reste très positive tout au long de l'année. Des placements financiers sûrs et respectueux de nos valeurs ont été réalisés afin de limiter les pertes liées à l'inflation. Ces placements nous rapportent des intérêts de 14,7 k€ contre 15,9 k€ en 2024. Une réflexion sur l'utilisation du livret A est en cours au vu de ses usages futurs annoncés.

Budget 2026

Pour 2026, les charges sont prévues en baisse à 1,84 M€ contre 1,89 M€ votés sur l'exercice 2025. Ceci est lié à l'évolution du nombre de postes au Secrétariat Fédéral, à l'évolution des campagnes et de la communication. Sont également prévus le maintien d'investissements dans le recrutement d'adhérents pour maintenir les dons à un haut niveau.

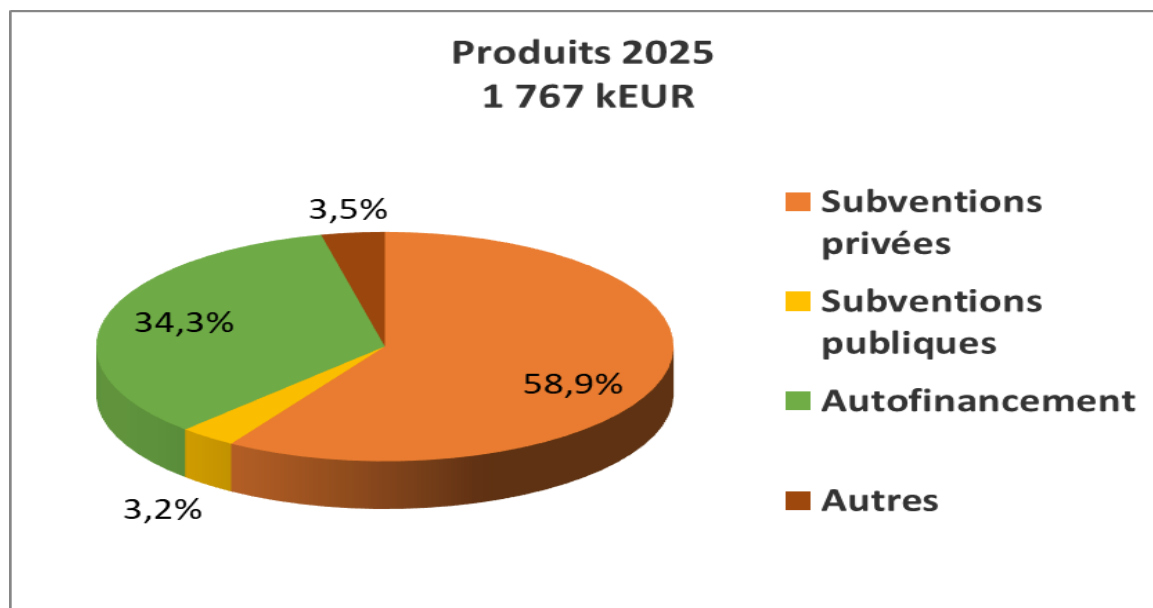
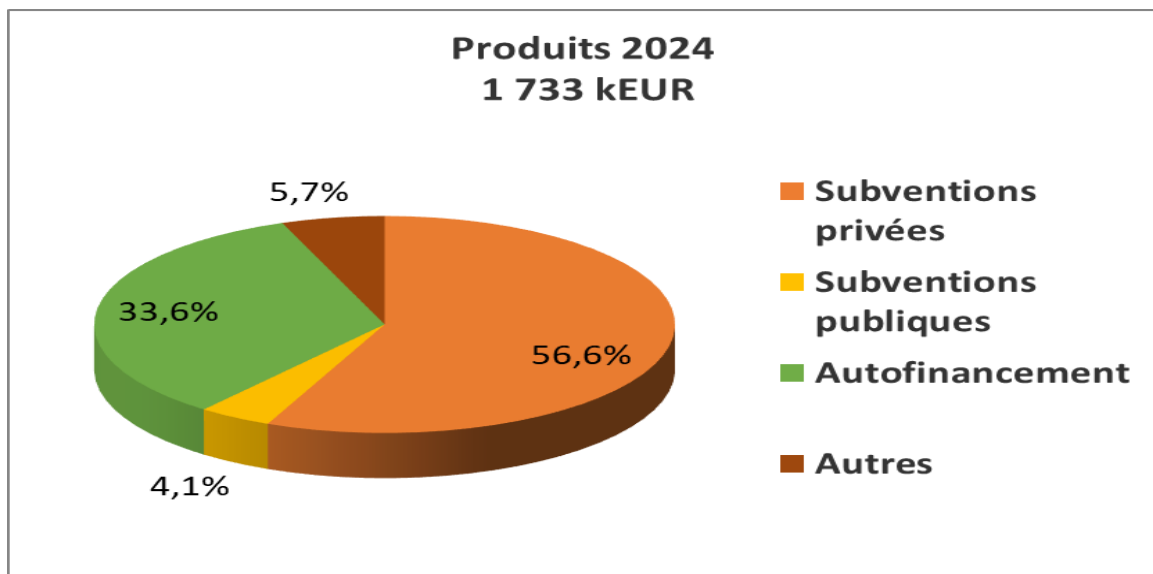
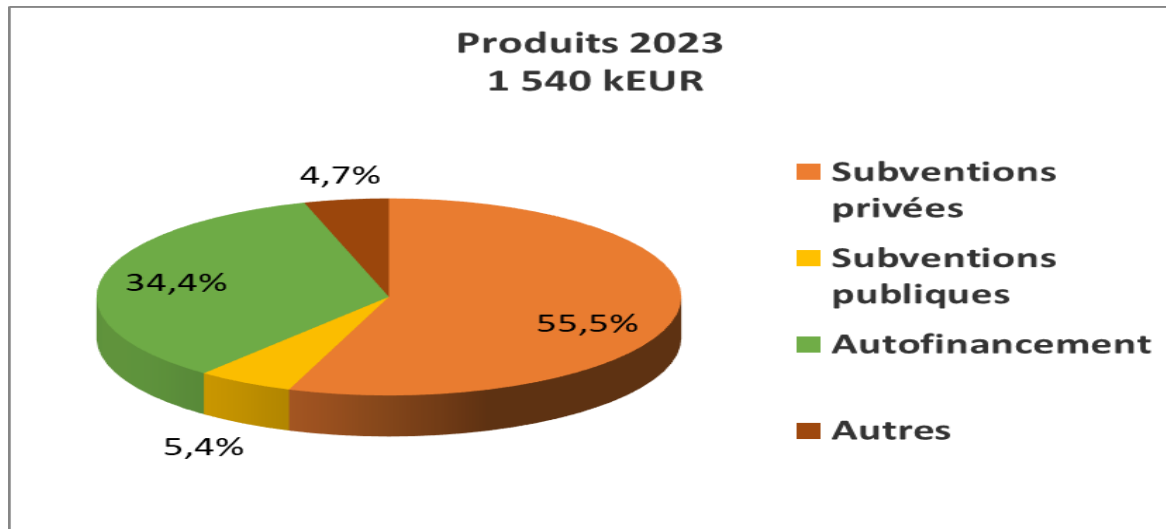
Les ressources sont prévues en légère hausse (1,841 M€) par rapport au réalisé 2025, avec une part grandissante de l'autofinancement : maintien des dons à 580 k€ et la bonne surprise d'un « don exceptionnel » de particulier pour 80k€ avec une volonté marquée de soutenir et renforcer la fédération. C'est une vraie chance pour ce budget 2026 !

Du côté des subventions privées, légère hausse également soit 1,09 M€ avec de nombreuses conventions déjà signées et un effort de consolidation encore à accomplir pour des renouvellements ou nouveaux bailleurs. Les subventions publiques (Mtes) sont en baisse à 45k€ contre 55k€.

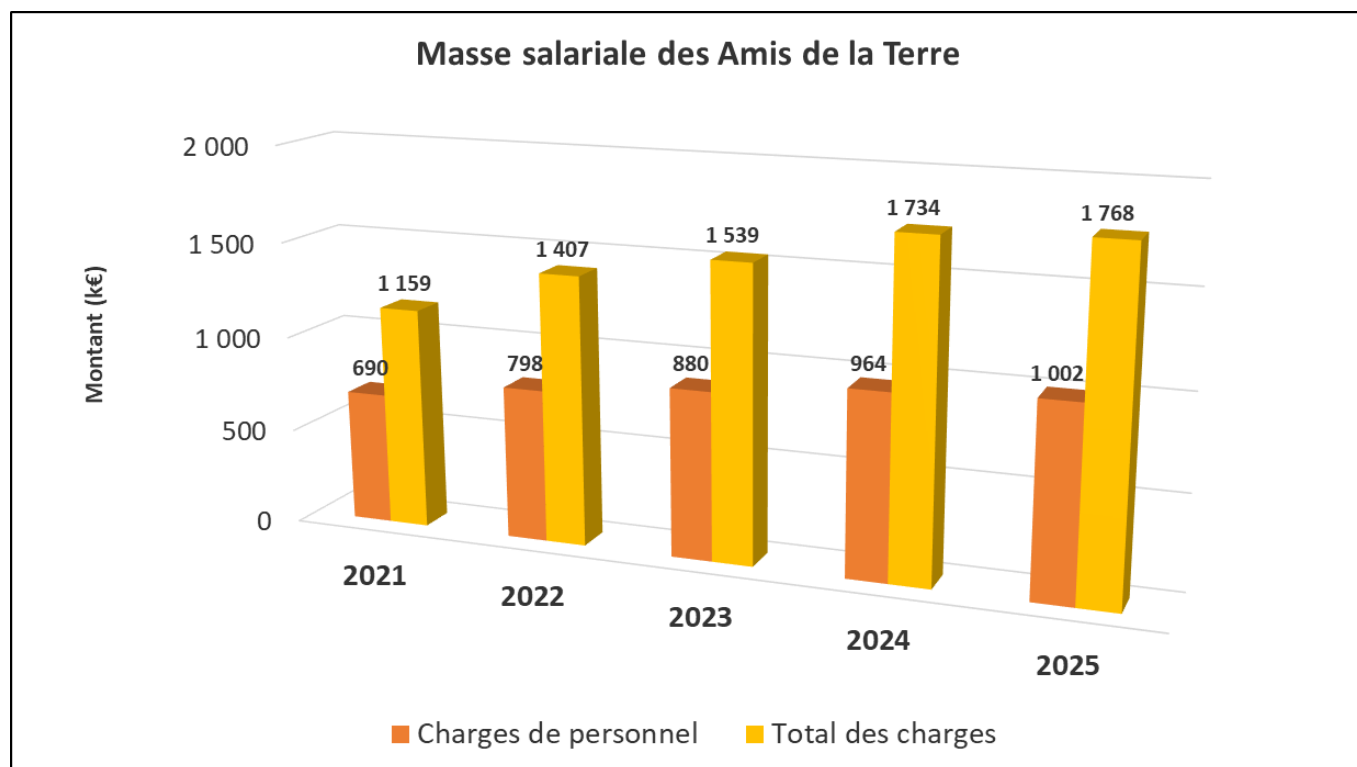
Le budget 2026 s'annonce donc une fois de plus relativement difficile à équilibrer. Cependant des ressources sont déjà identifiées en partie et un travail important de recherche a été mené, en sus des priorisations et allègements ont préalablement été effectuées dans les projets de dépense, dans un contexte où l'urgence écologique est particulièrement prégnante.

Ce budget repose sur des estimations prudentes et présente un montant limité de ressources restant encore à confirmer, de 56 k€ de subventions privées. Il est raisonnable de penser que l'équilibre pourra ainsi être atteint.

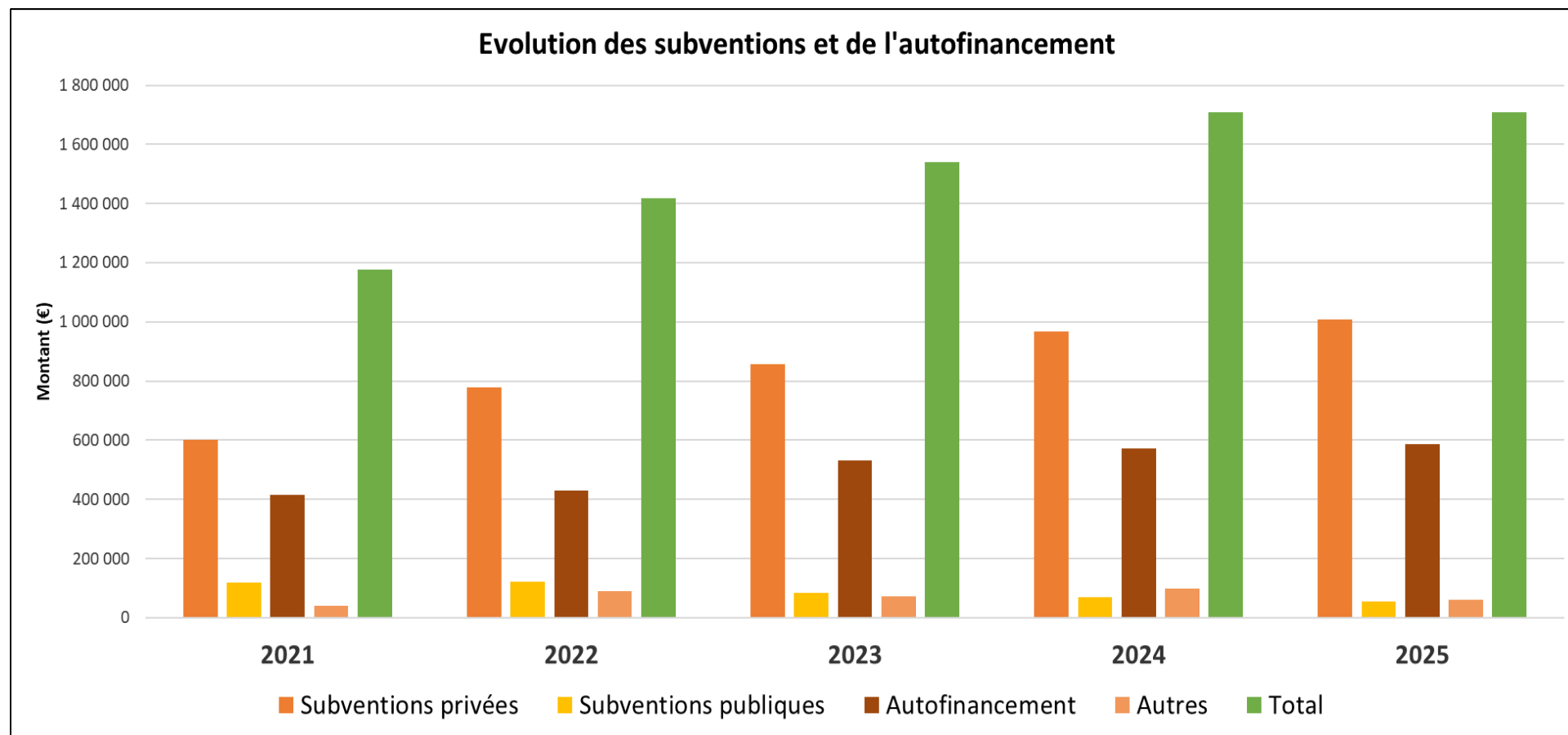
Répartition des produits (2023-2025)



Masse salariale des Amis de la Terre et total des charges



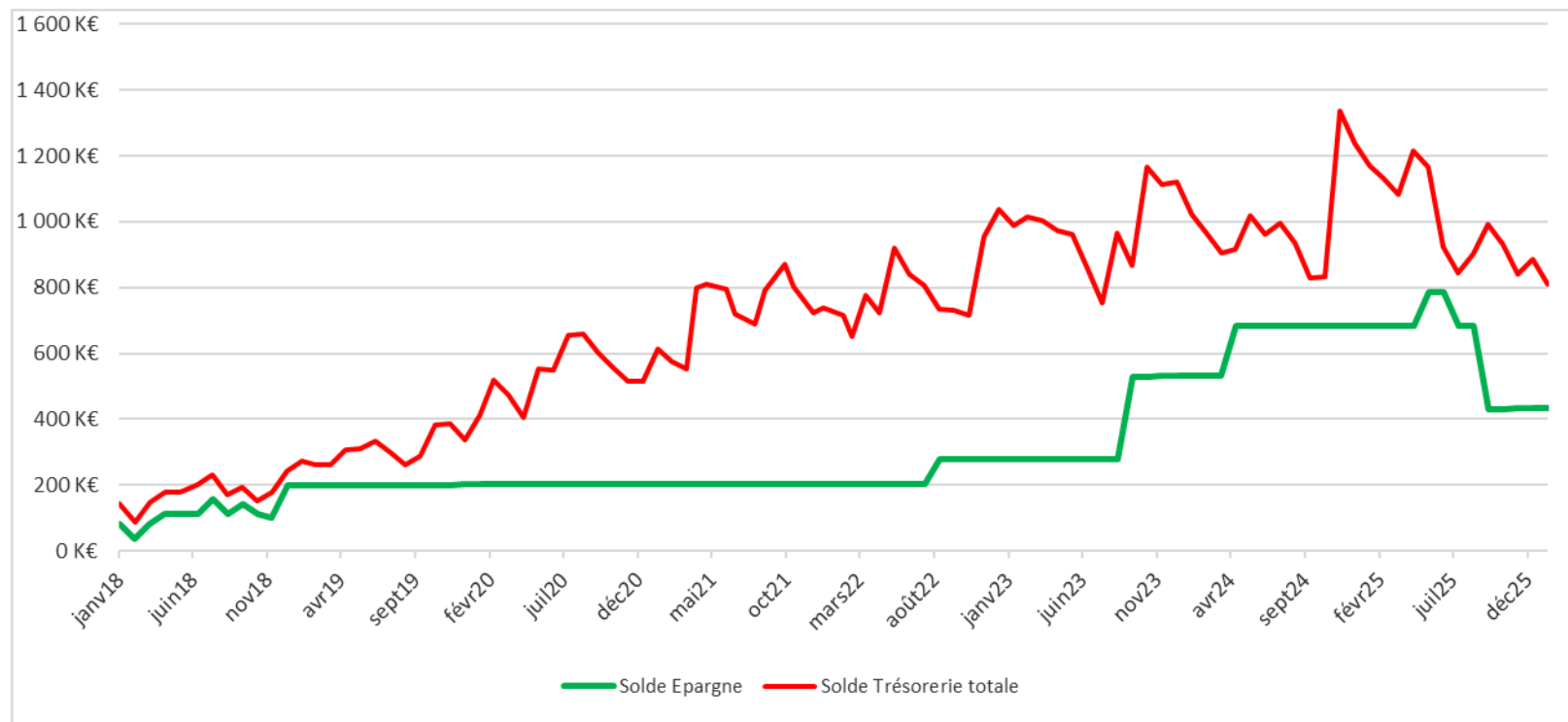
Évolution des ressources par grande catégorie



Autofinancement : dons et adhésions

Autres : produits exceptionnels, transferts de charges et produits financiers

Évolution de la trésorerie ATF



Remarques :

L'épargne est principalement constituée de comptes à termes « verts » ouverts au Crédit Coopératif ainsi que d'un livret A.

Les pics constatés correspondent à des versements de subventions importantes ainsi qu'aux dons en fin d'année.

Bilan simplifié

ACTIF	2022	2023	2024	2025	PASSIF	2022	2023	2024	2025
Immobilisations	9 128	8 838	9 306	9 306	Fonds propres	305 493	307 249	281 033	222 472
incorporelles					Fonds propres statutaires	16 366	16 366	16 366	16 366
Corporelles	1 046	53			Report à nouveau	277 189	289 127	290 883	264 668
Financières	8 082	8 785	9 306	9 306	Résultat de l'exercice	11 938	1 756	-26 216	-58 562
					Provisions	63 817	87 813	86 569	91 676
Actif circulant	1 331 098	1 507 136	1 946 602	1 452 286	Dettes	978 829	1 132 298	1 600 189	1 147 444
Stocks et encours				2 660	Dettes financières	35 305	42 223	41 845	46 816
Créances	261 432	270 541	483 498	479 364	Dettes d'exploitation	209 704	215 915	272 453	254 426
Disponibilités	1 069 666	1 236 595	1 463 104	959 528	Dettes diverses	12 503	1 182	296	77
Charges constatées d'avance	7 914	11 386	11 883	10 734	Produits constatés d'avance	721 317	872 978	1 285 595	846 125
Total de l'actif	1 348 140	1 527 360	1 967 791	1 461 592	Total du passif	1 348 139	1 527 360	1 967 791	1 461 592

COMPARATIF 2022 – 2026

CHARGES	2022	2023	2024	2025	2026	PRODUITS	2022	2023	2024	2025	2026
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget
60- ACHATS	5 247	4 466	6 085	5 317	6 675	70 – VENTES	5 228	499	147	326	16 500
Petit équipement frais généraux	756	330	427	179		Prestations de services					
Petit équipement campagne	1 622	254	2 361	1 011	2 475	Ventes de Produits dérivés	5 228	499	147	326	
Fournitures de bureau	1 371	2 887	2 245	2 872	3 000	Port facture					
Photocopies	1 498	995	1 052	1 255	1 200	Refacturation frais					16 500
						74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	899 926	938 336	1 036 217	1 062 151	1 137 677
61- SERVICES EXTERIEURS	239 744	249 940	285 599	324 556	385 368	SUBVENTION PUBLIQUES	122 626	82 496	70 000	55 000	45 000
Sous traitance	165 492	178 968	198 930	234 087	294 730	Subventions Publiques Nationales	122 626	82 496	70 000	55 000	45 000
Loyer bureaux fédération	34 551	37 383	43 371	45 685	46 916	Ministère écologie CPO	70 000	75 000	70 000	55 000	45 000
Location salles réunions	4 283	1 843	4 204	1 151	3 300	Ministère écologie Déchets	22 489				
Location autres	8 190	2 017	2 315	5 421	6 200	ADEME Déchets	30 000	7 496			
Charges locatives	24 424	27 024	33 114	33 629	29 936	CNSEA/ASP	137				
Entretien réparations	548	1 195	1 311	1 559	1 500	Fonds Développement Vie Associative					
Primes d'assurances	1 007	682	693	748	760	Subventions Européennes	0	0	0	0	
Documentations	558	828	1 661	1 906	1 021	UE School of sustainability					
Colloques, conférences, workshops	691			370	1 005	UE DEAR					
						UE DG AGRI					
						UE AGRI nouveau					
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	210 808	244 887	317 830	277 642	288 570	UE DG EVENT Future We Want					
Personnel extérieur	37 757	108 455	132 115	88 200	60 000	SUBVENTIONS PRIVEES	777 300	855 840	966 217	1 007 151	1 092 677
Indemnité de stage et service civique	8 209	2 298			3 900	CFCI					
Honoraires (social, comptabilité)	26 629	16 157	18 265	18 647	18 900	European Climate Foundation	252 084	210 000	180 000	203 724	143 390
Honoraires divers (juridique)	36 014	22 139	36 830	51 673	67 900	Fair for Trade					
Frais de publicité et promotion	4 283		3 871	425		Fondation Gould Family	44 224				
DATA Presse	5 700	5 985	6 260	6 424	6 802	Fondation KR	31 000	32 333	33 000	11 500	
Frais de déplacement	10 393	12 567	14 417	15 850	21 080	Fondation Léa Nature	15 000	15 000	15 000	19 000	3 500
Frais de déplacement partenaire						Fondation Olin	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Frais de voyage	9 101	12 301	10 156	10 086	14 578	Fondation Osife	102 351	85 334	5 193	20 000	15 420
Frais de voyage partenaire	13 244					Fondation pour l'Homme	96 670	75 330	50 000	70 000	60 000
Réceptions	14 489	5 675	12 540	11 908	10 300	Fondation SAGE	12 764	14 800	8 218	9 575	9 575
Internet	7 773	16 473	17 721	21 126	19 335	Fondation un monde par tous	22 266	27 734	45 000	25 000	20 000
Frais postaux	4 474	4 804	5 858	7 635	7 700	Grassroots	25 000	40 000	20 000		
Frais de téléphone	11 286	4 820	4 018	3 552	3 000	FILE	110 600	269 764	385 159	400 977	332 916
Services bancaires	16 451	15 935	16 613	17 363	18 000	Isvara					
Cotisations réseau	5 005	16 278	16 791	17 453	18 613	Patagonia					
Dons divers		1 000	22 375	7 300	18 462	Fondation pour l'Homme (SPIM)					
						IGSD	22 136	9 269			
						OAK via FOEE			20 000		12 500
						Wellspring + Murmur via FoEE	13 205	14 949	13 625	17 500	
						Wellspring via ECCJ				18 320	
						Non Violence XXI		1 000		3 000	
						Schmidt Family Foundation		4 414	151 935	163 555	196 092
						ECF via FOEE		25 913	9 087		
						Waverly Street Foundation via FOEI				15 000	
						Sunrise via ETF					99 375
						Energy Transition Fund (ETF)					52 230
						Equation Campain					21 000
						High Tide					40 000
						Subventions en attente de confirmation					56 679

63- IMPOTS ET TAXES	50 505	53 412	73 282	81 912	67 380	75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	428 838	530 420	573 477	586 482	587 263
Taxe sur les salaires	38 294	41 539	59 341	66 542	51 930	ADHESIONS	343 298	501 601	540 415	560 639	565 800
FCP Uniformation	12 211	11 873	13 941	15 370	12 000	Adhésions par chèques	64 412	74 605	90 766	81 682	81 700
Taxe d'apprentissage					3 450	Adhésions par prélèvements	126 161	153 788	178 275	200 574	200 600
64- CHARGES DU PERSONNEL	873 245	960 736	1 130 939	1 001 835	1 020 696	Adhésions paiements en ligne	138 148	170 498	174 605	169 423	169 500
Salaires bruts	627 724	688 697	800 587	872 180	713 520	Adhésions en virements ou espèces	14 577	102 710	96 769	108 960	114 000
Déduction bruts FOEI				-164 175	-59 283						
Charges patronales	229 815	253 243	305 308	353 679	372 508	DONS	77 239	21 325	29 180	24 539	20 163
Déduction CP FOEI				-85 623	-30 950	Dons par chèques	6 085	6 150	12 697	8 091	7 000
Médecine du travail	2 316	2 836	3 058	2 965	2 645	Dons par prélèvements	10 665			1 000	1 000
Autres charges de personnel (navigo+TT)	5 744	7 720	18 497	18 621	17 257	Dons virements et espèces	38 692	1 484	1 020	6 080	5 163
Formation du personnel	7 646	8 240	3 489	4 188	5 000	Dons via NEF	1 476	866		242	
65- AUTRES CHARGES DE GESTION	43 570	53 740	54 606	54 726	50 000	Dons CESE	8 843	5 460			
Quote-part cotisation reversée aux GL	43 566	53 718	54 564	53 768	50 000	Dons paiements en ligne	10 928	6 495	13 784	7 128	7 000
Charge de gestion courante	4	22	42	93		Dons divers	550	870	1 679	1 998	
Droit d'auteur et de reproduction				865							
						LA BALEINE	6 284	5 823	2 193		
66- CHARGES FINANCIERES	14 015	12 824	3 447	1 422	21 000	ADHESIONS - COTISATIONS GL & GROUPES	1 979	1 664	1 684	1 300	1 300
Pertes de change	14 015	12 824	3 447	1 422	21 000	Adhésions Groupes conventionnés	479	164	184		
						Adhésions Groupes non conventionnés					
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 327	3 600	14 962	225	0	Cotisations reçues (Groupes Affiliés)	1 500	1 500	1 500	1 300	1 300
Charges exceptionnelles	11 327	3 600	500	225		Produits de gestion courante	38	7	5	4	0
Charges sur exercices antérieures			14 462			Produits de gestion courante	38	7	5	4	
68- DOTATIONS + PROVISIONS	33 156	36 349	13 632	20 000	2 000	76- PRODUITS FINANCIERS	16 682	7 662	19 675	14 964	10 500
Provisions	27 000	35 356	13 579	20 000	2 000	Revenus des placements financiers	748	80	18	122	
Dotations aux amortissements	6 156	993	53			Intérêts compte (livret NEF, livret A & CAT)	15 934	7 582	19 657	14 706	10 500
						Gain de change				136	
						77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 580	26 090	50 820	16 950	90 000
69- IMPOTS	72	214	243	233	250	Libéralités reçues par abandon de frais					
Impôt sur les sociétés	72	214	243	233	250	Produits exceptionnels	33 580	26 090	50 820	16 950	90 000
						Produits sur exercices antérieurs					
						78 – REPRISES SUR PROVISIONS	8 657	11 360	14 822	14 894	0
						Reprises sur provisions	8 657	11 360	14 822	14 894	
						79 – TRANSFERT DE CHARGES	100 716	107 557	179 251	13 539	0
						Transferts de charges	25 813	26 498	12 516	13 539	
						Transferts de charges (Banktrack/RAP/FOEI)	74 903	81 059	166 735		
RESULTAT EXCEDENT	11 938	1 756		0	0	RESULTAT DEFICIT			26 216	58 562	0
TOTAL	1 493 627	1 621 924	1 900 625	1 767 868	1 841 940	TOTAL	1 493 627	1 621 924	1 900 625	1 767 868	1 841 940

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

87- Contributions volontaires en nature						87- Contributions volontaires en nature					
Bénévolat	150 000	150 000	156 882	150 992	150 000	Bénévolat	150 000	150 000	156 882	150 992	150 000
TOTAL	150 000	150 000	156 882	150 992	150 000	TOTAL	150 000	150 000	156 882	150 992	150 000

0000

ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

Siège social : Mundo M 47 avenue Pasteur

93 100 - MONTREUIL

RCS LILLE METROPOLE 495.313.314

o0o

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RATEL SCC

Jean Fabrice CHARPENTIER

Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Paris

33, Rue de la bienfaisance – 75 008 PARIS

Tél. : 06.76.75.47.22 / 06.13.20.48.70 email ; jf.charpentier@orange.fr

N° SIRET : 538 331 968 000 31

ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DE LA TERRE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE LA TERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Fédéral, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à PARIS,
le 7 mai 2026**

Les Commissaires aux Comptes

SCC RATEL

Jean Fabrice CHARPENTIER

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

LES AMIS DE LA TERRE

47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

SIREN : 309.266.773

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR84309266773

AGEX JOUARS

SAS - SIREN : 891872566

8 RUE DES ARTISANS, 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, dr...	40 320	40 320		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	583	583		
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 227	8 227		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 759		2 759	2 759
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 546		6 546	6 546
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	58 435	49 130	9 306	9 306
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	2 660		2 660	
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 254		7 254	600
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	472 110		472 110	482 898
Charges constatées d'avance	10 734		10 734	11 883
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	262		262	162
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	959 267		959 267	1 462 942
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 452 287		1 452 287	1 958 485
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 510 722	49 130	1 461 592	1 967 791

CRÉANCE
SANS RÉSERVE

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	16 366	16 366
Fonds statutaires	16 366	16 366
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	264 667	290 883
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 58 562	- 26 216
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	222 472	281 034
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques	91 676	86 569
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	91 676	86 569
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	46 816	41 845
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 670	114 807
Dettes fiscales et sociales	168 757	157 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	77	296
Produits constatés d'avance	846 125	1 285 595
TOTAL DETTES (IV)	1 147 445	1 600 188
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 461 592	1 967 791

CEBIF
SANS
RESERVE
h

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	586 477	573 471
Ventes de biens	326	147
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 062 150	1 036 218
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	14 894	194 073
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	13 543	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 677 391	1 803 913
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	608 140	609 511
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	81 912	73 282
Salaires	730 815	822 575
Cotisations sociales	271 020	308 367
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		53
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	54 325	54 606
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 746 212	1 868 393
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-68 821	-64 481
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	122	15
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 706	15 944
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	137	3 716
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	14 965	19 676
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000	13 579
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change	1 422	3 447
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	21 422	17 026
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 6 457	2 650
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	- 75 279	- 61 831
Produits exceptionnels (V)	16 950	50 820
Charges exceptionnelles (VI)		14 962
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	16 950	35 858
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	233	243
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 709 306	1 874 409
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 767 868	1 900 624
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 58 562	- 26 216
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	150 992	156 882
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	150 992	156 882
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	150 992	156 882
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	150 992	156 882

CRÉDITE sans
ABSEQUE
h

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 461 592,22 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-58 561,66 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Néant.

Faits significatifs

Le budget de l'association au 31/12/2025 s'élève à 1 677 391 € (total des produits) avec une perte de 58 562 €. Les produits constatés d'avance sur l'exercice 2025 s'élèvent à 846 125 €, en baisse de 439 470 € (soit 35%), par rapport à l'année précédente.

CERTIFIÉ SANS RÉSERVE
h

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Présentation Des Amis de la Terre

L'Association a pour but :

- d'assurer la protection de l'homme et de l'environnement contre les agressions de la société technicienne et productiviste et, notamment, les pollutions et nuisances, les atteintes aux sites et aux paysages, les destructions d'espèces animales et végétales, les manipulations incontrôlées des gènes, les risques nucléaires majeurs, et autres risques technologiques majeurs,
- de promouvoir la participation des citoyens à la définition et à la défense de leur cadre de vie, de lutter contre le gaspillage, des ressources naturelles et favorisant une meilleure organisation sociale et une modification des comportements individuels, tant en France, en Europe que dans les autres parties du monde,
- de travailler activement à la limitation de l'énergie nucléaire et à la recherche de solutions constituant une alternative,
- de défendre les citoyens contre les excès de la société de consommation, et notamment de lutter contre la publicité mensongère, les pratiques commerciales abusives, et production de biens ou de services nuisibles à l'homme et à son environnement,
- de promouvoir les actions de nature à favoriser l'éclosion de contre-pouvoirs, à développer l'exercice des droits civiques et à faciliter l'accès des citoyens à tous document public les intéressant, dans l'esprit d'une troisième génération de droits et de devoirs,
- d'effectuer des opérations pédagogiques et d'organiser des campagnes sous toutes formes et en tous lieux.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	Néant
Bureaux	Néant
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	Néant
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan. La méthode de calcul retenue est la méthode 1 conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable n°2018-06 de l'ANC, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **LES AMIS DE LA TERRE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	40 320			40 320
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	583			583
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8 227			8 227
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	2 759			2 759
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 546			6 546
TOTAL	58 435			58 435

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D			40 320			40 320
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains			583			583
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			8 227			8 227
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			49 130			49 130

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	6 546		6 546	
Clients douteux				
Autres créances clients	7 254	7 254		
Personnel et comptes rattachés	350	350		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	2 129	2 129		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	10 492	10 492		
Divers	459 139	459 139		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	10 734	10 734		
TOTAL	496 644	490 097	6 546	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	10 734	
TOTAL	10 734	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	16 366				16 366
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	290 833	- 26 216			264 667
Excédent ou déficit de l'exercice	- 26 216		26 216	58 562	- 58 562
TOTAL	280 983	- 26 216	26 216	58 562	222 471
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	280 983	- 26 216	26 216	58 562	222 471

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	86 569	20 000	14 894	5 106	91 676
Provisions pour charges					
TOTAL	86 569	20 000	14 894	5 106	91 676

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 42 373 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire moyen
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 65-67 ans
- le taux de rotation du personnel :
Cadre : 1%
Non Cadre : 1%
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu : 3,96%
- le taux moyen des charges sociales :
Cadre : 45%
Non Cadre : 45%

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 670			
Personnel et comptes rattachés	72 215			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	91 289			
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	678			
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 575			
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	46 816	46 816		
Autres dettes	77	77		
Produits constatés d'avance	846 125	846 125		
TOTAL	1 147 445	893 017		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	46 816			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-846 125	
TOTAL	-846 125	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	21 042	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	72 215	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	38 259	
TOTAL	131 517	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Etat - Produits à recevoir	10 492	
TOTAL	10 492	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	7 534	
Afférents aux services autres		
TOTAL	7 534	

Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement comptable n°2018-06 de l'ANC, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1
Cadres et ingénieurs	19
TOTAL	20

COMPTE D'EMPLOI ET DES RESSOURCES

Montant total		Dont financements par les ressources collectées auprès du public		Montant total	Dont ressources collectées auprès du public
I. Missions sociales	716 670	4 897	Ressources issues de la générosité du public	24 539	24 539
- Actions agriculture, consommation, développement réseau, finances publiques, impunités des multinationales, mobilisation, nucléaire, OGV, transport (global)	716 670	4 897	Dons manuels et mécénat	24 539	24 539
Total missions sociales	716 670	4 897	Légs et donations	0	0
II. Frais de recherche de fonds	174 645	0	Produits des quêtes et collectes publiques	0	0
- Coûts de collecte et campagnes d'appel à dons	174 645	0	Produits des campagnes d'appel à dons	0	0
Total frais de recherche de fonds	174 645	0	Produits des manifestations de soutien	0	0
III. Frais de fonctionnement	876 553	19 642	Produits de ventes de biens reçus par dons en nature	0	0
- Frais de structure et de support (administration, direction, locaux, etc.)	876 553	19 642	Autres produits liés à la générosité du public	0	0
Total frais de fonctionnement	876 553	19 642	Sous-total ressources issues de la générosité du public	24 539	24 539
IV. Acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public	0	0	Autres ressources d'exploitation	1 652 851	
			Cotisations des adhérents	561 938	0
			Ventes de biens et prestations de services	326	0
			Concours publics et subventions d'exploitation	1 062 150	0
			Reprises sur amortissements et provisions	14 894	0
			Autres produits d'exploitation	13 543	0
			Produits financiers	14 965	0
			Produits exceptionnels	16 950	0
			Sous-total autres ressources	31 915	0
Total général des emplois de l'exercice N	1 767 868	24 539	Total des ressources de l'exercice N	1 709 306	24 539

Commentaire :

Au titre de l'exercice N, l'association « Les amis de la terre » a fait appel à la générosité du public dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux organismes sans but lucratif.

Les ressources issues de la générosité du public, telles que présentées dans le compte d'emploi annuel des ressources établi conformément au règlement ANC 2018-06, s'élèvent à 24 539 €, correspondant à des dons manuels et de mécénat ne donnant lieu à aucune contrepartie significative pour les donateurs.

Aucun report de ressources collectées auprès du public non utilisées n'existait en début d'exercice N ; le solde d'ouverture des ressources issues de la générosité du public est donc nul.

Conformément aux principes de traçabilité et d'affectation des ressources, 4 897 € de ressources issues de la générosité du public de l'exercice ont été affectées au financement des missions sociales de l'association. Le solde, soit 19 642 €, a été affecté aux frais de fonctionnement.

Les emplois de l'exercice sont présentés par destination, en cohérence avec le compte de résultat par origine et par destination :

- les missions sociales représentent un montant total de 716 670 €, dont 4 897 € financés par les dons de l'exercice ;
- les coûts de la collecte et campagne d'appels à dons s'élèvent à 174 645 € ;
- les frais de fonctionnement (frais de structure et de support) s'élèvent à 876 553 €, dont 19 642 € financés par les dons de l'exercice.

Ainsi, le total des emplois de l'exercice présentés dans le compte d'emploi annuel des ressources, soit 1 767 868 €, est cohérent avec le total des charges figurant au compte de résultat de l'association.

À la clôture de l'exercice N, les ressources collectées auprès du public non utilisées sont nulles. En effet, l'ensemble des dons collectés au cours de l'exercice a été consommé au bénéfice des missions sociales, et aucun fonds dédié "générosité du public" n'est constaté au passif du bilan.

La répartition des charges par destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement) repose sur la comptabilité analytique tenue en interne.

25/25